



Déclaration CGT Finances Publiques 49

CTL du 22 novembre 2021

Monsieur le président,

A la pandémie en cours va succéder une crise financière qui va toucher essentiellement les plus défavorisés pendant que les plus riches en profitent pleinement. La privatisation de nombreux services publics pour les donner aux actionnaires, se paie aujourd'hui avec l'augmentation des prix de l'énergie. C'est le modèle social de la France qui repose notamment sur la qualité de son service public qui jusque-là avait permis de faire face.

Las, le projet de loi de finances pour 2022 entérine 1485 nouvelles suppressions d'emplois dans notre ministère. 9700 emplois auront été détruits à la DGFIP durant cet interminable quinquennat !

Combien de suppression d'emplois vont donc venir s'ajouter en 2022 à la DDFiP 49 ? Combien de services déstructurés encore ? Combien de services nationaux seront créés pour tenter de pallier les inévitables défaillances qui ne manqueront de survenir dans les départements ?

Lors de cette pandémie, les agents de la Fonction Publique et notamment de la DGFIP se sont pleinement mobilisés.

Pour autant, le point d'indice ne sera même pas revalorisé.

Un accord relatif à la reconnaissance de l'engagement des agents a eu lieu à la DGFIP. L'État a proposé des enveloppes budgétaires largement insuffisantes pour cela.

Une enveloppe devra être discutée en CTL pour répartir des sommes ridicules qui iront vers d'autres directions s'il n'y a pas d'accord local.

Ce ne sont plus des négociations mais un chantage.

Et pendant ce temps-là, les restructurations continuent sur un rythme effréné.

Aujourd'hui nous siégeons à la deuxième convocation du CTL. Pour la première convocation, nous vous avons demandé de venir discuter avec les agents de Montrevault et de Beaupréau. Vous nous avez répondu par écrit, suite à cette rencontre et au tract intersyndical sur le maintien des trésoreries de Beaupréau et Montrevault.

Cette réponse nécessite quelques remarques.

Tout d'abord notre affirmation de déplacement de 44 et 60 Kms, résiste tout à fait à vos permanences dans vos MFS (Maison France Service).

Par ailleurs vous écrivez, je vous cite « de l'avis unanime des élus et visiteurs, ces structures ont correctement fonctionné ».

Alors, non M Derrac, vous ne pouvez pas mettre le terme « unanime ». En effet, la définition du mot « unanime » dans le Larousse est « se dit de personnes qui sont du même avis » !

Et M Derrac, je connais des élus qui ne pensent pas que les MFS ont correctement fonctionné ainsi que des visiteurs.

Vous ne pouvez pas écrire non plus que « le dispositif mis en place a répondu aux attentes de nos concitoyens ». Je peux l'affirmer les citoyens préfèrent aller dans nos trésoreries et nos centres des finances publiques, sans rendez-vous tous les jours de la semaine, matin et après-midi.

Je vais arrêter là mes commentaires sur votre courrier, car ils sont trop nombreux.

Pour en revenir au comité technique local, son rôle est de créer un dialogue social renforcé. Pourtant depuis des années, ces réunions se sont transformées en simples chambres d'enregistrement de décisions déjà arrêtées et que vous êtes tenus de nous présenter.

Ce CTL d'aujourd'hui en est un parfait exemple.

Alors comment vous dire ?

Vous nous convoquez le 16 novembre 2021 (date de la 1ère convocation), pour nous demander notre avis (et oui, parce que c'est soumis au vote), sur la modification des horaires d'ouverture de la trésorerie CHU au 2 août 2021 !!

Si ce n'est pas du mépris, qu'est-ce que c'est ?

Nous ne pouvons pas entériner le fait que le dialogue social aurait été réalisé sous le seul prétexte que nous aurions été convoqués. Ce n'est pas notre conception d'un dialogue social constructif et serein ! Selon nous, les comités techniques doivent être des espaces ouverts où doivent être entendues les volontés et les revendications des agents. Notre analyse est que l'administration n'attend que la participation des organisations syndicales dans cette instance pour cocher la case « dialogue social ».

Concernant, la généralisation du paiement chez les buralistes, il ne s'agit ni plus ni moins d'une externalisation pour faire des économies. La CGT Finances Publiques 49 dénonce cette externalisation de mission qui accompagne la destruction du réseau comptable de la DGFIP.

Par ailleurs, dans un contexte aussi optimiste et devant les radieuses perspectives d'avenir nous voilà à reparler des ponts naturels, comme chaque année on s'interroge, on se consulte : « N'en veux-tu ? En veux-tu pas ? Et combien je vous en mets ? »

A la CGT, Finances Publiques 49, nous pensons qu'il y a des jours de ponts potentiels où l'ouverture des services pose problème. La solution est simple : soit l'administration nous offre la journée et là, d'accord c'est bien un pont, on dit merci et on veut bien le qualifier de naturel si ça vous fait plaisir, soit l'administration ne veut pas donner la journée. Pas grave. On ferme les services au public, et derrière la porte, vient ou vient pas, chaque agent fait ce qu'il veut sans être tenu à un quelconque quota de présence obligatoire puisque, de toute façon, le service est fermé au public.

Et qu'on ne nous parle pas de sécurité, lors des grèves, on ne se pose pas la question !

Lors de ce CTL, nous allons également voir le bilan des entretiens professionnels de la DDFIP 49 en 2021. Alors, malheureusement on ne va pas se mélanger les pinceaux dans les chiffres : 1 seul appel en catégorie A, tout comme en B et C. D'abord, sur le principe, l'usine à gaz pour exercer ces droits, mise en place il y a quelques années, décourage sans aucun doute bon nombre de ceux qui sont mécontents du compte rendu de leur entretien professionnel. Sans oublier que le contexte sanitaire a sans aucun doute perturbé plus d'un collègue qui avait d'autres préoccupations que le compte rendu d'entretien individuel.

Plus grave sans doute, les agents négligent leur entretien depuis qu'il n'apporte plus de gain immédiat dans la carrière : les entretiens ne serviraient à rien et s'en occuper serait donc inutile.

La réalité est bien différente. Avec le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), une part de salaire sera liée à l'emploi occupé et à la manière de servir. Ces entretiens individuels seront donc en lien direct avec la rémunération et le poste occupé.

Ceci, d'autant plus, que la mise en place à marche forcée du télétravail a favorisé le développement d'outils pour individualiser et « cliquer » le travail de chacun. Ne doutons pas qu'à l'avenir, il sera possible de quantifier le travail de tous. L'administration accroît l'individualisation dans le but d'isoler les agents et de les mettre encore plus sous pression. L'entretien individuel nie la réalité de nos missions qui s'inscrivent dans une chaîne collective de travail.

La CGT est attachée au principe de la reconnaissance de la valeur professionnelle des agents mais celle-ci doit s'opérer dans un contexte défini, sur des critères lisibles et objectifs, avec la prise en compte de la dimension collective du travail. C'est tout le contraire qui est prôné aujourd'hui avec une

individualisation accrue des parcours professionnels des agents qui ne leur permet pas d'apprécier leur situation et leur évolution dans le collectif de travail.

Vous allez nous présenter, lors de ce CTL, le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS).

Ces données chiffrées sont souvent compliquées à interpréter et encore une fois on dispose de plusieurs thermomètres qui constatent les symptômes mais la Direction présente rarement les remèdes pour améliorer la situation.

En simplifiant, le bilan de ces données est la détérioration du service public et des conditions de travail des agents. Ces derniers ne sont pas que des chiffres. D'ailleurs la lecture du DUERP est édifiante tant les agents soulignent des charges de travail croissantes, un manque crucial de moyens humains, des difficultés d'adaptation aux outils informatiques en constante évolution et un manque de visibilité pour leur avenir !

Pour la CGT Finances Publiques, des mesures d'urgence sont nécessaires : elles passent par l'ouverture immédiate de vraies négociations nationales sur l'indemnitaire, les emplois, les missions et les moyens.

Vous allez également nous présenter l'expérimentation du projet du foncier innovant. La CGT Finances Publiques est totalement opposée au projet du Foncier Innovant qui n'est qu'un moyen de supprimer le travail des géomètres sur le terrain en faisant moins bien, ce qui semble largement se confirmer au vu des premiers résultats. Nous ne sommes pas contre l'innovation, ni même l'idée du projet comme outil de détection, mais, nous sommes opposés à ce qu'elle remplace les agents des CDIF pour faire moins bien.

En outre, embaucher comme sous-traitant, Google, un fraudeur notoire ne pose, visiblement, aucun problème éthique à la DGFIP. A force de vouloir utiliser des algorithmes pour tout, notre administration finit par avoir une moralité à géométrie variable. Quand on sait, qu'en plus que Cap Gemini a fait appel à des sous-traitants malgaches, on marche sur la tête.

Je tenais à préciser que dans le document que vous nous avez fourni pour ce CTL, il y a une erreur dans le dernier paragraphe, il est indiqué : « un groupe de travail qui s'est réuni à plusieurs reprises ». En fait, il s'est réuni une seule fois, le 8 novembre dernier.

Pour finir, dans notre déclaration liminaire du CTL du 13 octobre 2020, la CGT Finances Publiques 49 vous demandait, je cite : « que pour les prochaines réunions d'instances paritaires, nous puissions venir avec nos experts et suppléants et que si la capacité de la salle l'exige, vous vous organisiez comme pour votre réunion avec les chefs de service du 10 septembre 2020. »

Alors M Derrac, je renouvelle notre demande : nous devons siéger en présentiel avec nos experts et suppléants, à vous de vous organiser pour que cela soit possible.

Nous demandons l'annexion de cette déclaration liminaire au procès verbal.